



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P019_2021

Date : 27/01/2021

OBJET : Modification du tableau des emplois

Exposé

Pôle Proximité et Aménagements

Pôle de proximité Les Pieux

Suite à départ en retraite, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe) et dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de responsable unité scolaire.

Suite à départ en retraite, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe) à temps non complet 27h/35h en qualité d'agent d'entretien.

Pôles de proximité CEC et La Saire

Suite à changement de quotité horaire, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade d'attaché principal, à temps non complet 11h54/35h en qualité de responsable des pôles de proximité de CEC et La Saire.

Pôle de proximité de la Vallée de l'Ouve

Suite à changement de quotité horaire, il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à temps non complet 18h30/35h en qualité d'ATSEM 6.

Suite à changement de quotité horaire, il est proposé la fermeture de :

- 1 poste sur le grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à temps non complet 17h30/35h en qualité d'ATSEM 6.

Direction de la transversalité et de la coordination des politiques territoriales

Suite à mutation, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'agent de maintenance Océalis.

Suite à mobilité interne, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'agent de maintenance Océalis.

Pôle Stratégie développement territorial

Direction Transport et Mobilité

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe) et dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe) à temps complet en qualité de chargé de mission mobilités professionnelles.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe) à temps complet en qualité de chargé de conduite d'opération BNG.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de gestionnaire de marchés.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe) et dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe) à temps complet en qualité de chargé de projet développement de l'offre.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe) et dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe) à temps complet en qualité de responsable d'unité transports, aménagement, transition énergétique.

- 1 poste sur le grade d'attaché principal, à temps non complet 23h06/35h en qualité de chargé de projet mobilité longue distance et partenariats.

Pôle des services techniques

Direction déchets ménagers et assimilés

Suite à mobilité interne, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) et dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agent de maîtrise territorial, agent de maîtrise principal), à temps complet en qualité de responsable de service collecte.

Suite à mutation, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agent de maîtrise territorial, agent de maîtrise principal), sur le grade d'adjoint technique territorial principal 1^{ère}

classe et sur le grade d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, à temps complet en qualité de chef d'équipe collecte des OM - Secteur Nord.

Direction cycle de l'eau

Suite à départ en retraite, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agent de maîtrise territorial, agent de maîtrise principal), sur le grade d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe et sur le grade d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, à temps complet en qualité de chef d'équipe assainissement.

Suite à départ en retraite et transformation de poste, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseiller technique branchement et lotissements.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2020_180 du 8 décembre 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Décide

- **De modifier** le tableau tel que défini ci-dessous :

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe)	1	TC	ouverture	Pôle de proximité Les Pieux responsable unité scolaire
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	ouverture	
cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe)	1	27h/35h00	ouverture	Pôle de proximité Les Pieux agent d'entretien
grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	18h30/35h00	ouverture	Pôle de proximité Vallée de l'Ouve ATSEM 6
grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	17h30/35h00	fermeture	
grade d'attaché principal	1	11h54/35h00	ouverture	Pôle de proximité CEC et La Saire responsable des pôles de proximité de CEC et La Saire
cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe)	2	TC	ouverture	Direction de la transversalité et de la coordination des politiques territoriales agent de maintenance Océalis
cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe)	1	TC	ouverture	Pôle Stratégie développement territorial Direction Transport et Mobilité chargé de mission mobilités professionnelles
cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe)	1	TC	ouverture	
cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe)	1	TC	ouverture	Pôle Stratégie développement territorial Direction Transport et Mobilité chargé de conduite d'opération BNG.
cadre d'emplois des rédacteurs	1	TC	ouverture	Pôle Stratégie

territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)				développement territorial Direction Transport et Mobilité gestionnaire de marchés
cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe)	1	TC	ouverture	Pôle Stratégie développement territorial Direction Transport et Mobilité chargé de projet développement de l'offre.
cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe)	1	TC	ouverture	
cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal, attaché hors classe)	1	TC	ouverture	Pôle Stratégie développement territorial Direction Transport et Mobilité responsable d'unité transports, aménagement, transition énergétique
cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal, ingénieur hors classe)	1	TC	ouverture	
grade d'attaché principal	1	23h06/35h	ouverture	Pôle Stratégie développement territorial Direction Transport et Mobilité chargé de projet mobilité longue distance et partenariats
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	ouverture	Pôle des services techniques Direction déchets ménagers et assimilés responsable de service collecte
cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agent de maîtrise territorial, agent de maîtrise principal)	1	TC	ouverture	
cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agent de maîtrise territorial, agent de maîtrise principal)	1	TC	ouverture	Pôle des services techniques Direction déchets ménagers et assimilés chef d'équipe collecte des OM-Secteur Nord
grade d'adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	1	TC	ouverture	
grade d'adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	1	TC	ouverture	
cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agent de maîtrise territorial, agent de maîtrise principal)	1	TC	ouverture	Pôle des services techniques Direction cycle de l'eau chef d'équipe assainissement
grade d'adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	1	TC	ouverture	
grade d'adjoint technique territorial	1	TC	ouverture	

principal 2 ^{ème} classe				
cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe, adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe)	1	TC	ouverture	Pôle des services techniques Direction cycle de l'eau conseiller technique branchement et lotissements

- **De dire** que pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégories A, B et C peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles 3-2 et 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité se réserve le droit de pourvoir le poste de directeur général des services via l'article 47 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. Le recrutement interviendrait sur l'emploi de directeur général des services d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants. L'agent sera classé, dans cet emploi, à l'un des échelons correspondant à cet emploi, en fonction de la durée et du niveau de son expérience professionnelle antérieure, en application de l'article 1^{er}-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article 3, alinéa 2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **D'arrêter** le tableau des effectifs annexé à la présente décision,
- **De dire** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges de personnel du budget principal 2021,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	-------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

DGS d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants	A	1	1	0
DGA des services des communes de 150 000 à 400 000 habitants	A	6	3	0
Administrateur général	A	1	0	0
Administrateur hors classe	A	2	1	1
Administrateur territorial	A	2	1	0
Directeur territorial	A	1	0	0
Attaché hors classe	A	9	1	0
Attaché Principal	A	30	19	2
Attaché territorial	A	50	25	3
Secrétaire de mairie	A	0	1	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	26	13	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	30	13	0
Rédacteur territorial	B	46	14	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	57	37	3
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	44	29	6
Adjoint administratif territorial	C	82	35	4
TOTAL		387	193	21

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 1ère classe	B	4	3	3
Animateur principal de 2ème classe	B	2	0	1
Animateur	B	10	2	3
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	14	3	7
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	19	6	8
Adjoint d'animation territorial	C	69	20	24
TOTAL		118	34	46

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur général	A	1	0	0
Ingénieur en chef hors classe	A	2	1	1
Ingénieur en chef	A	3	0	0
Ingénieur hors classe	A	9	1	0
Ingénieur Principal	A	20	9	0
Ingénieur territorial	A	39	15	0
Technicien Principal 1ère classe	B	29	18	1
Technicien principal 2ème classe	B	24	18	0
Technicien territorial	B	38	19	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	238	144	14
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	175	110	54
Adjoint technique territorial	C	262	139	57
Agent de maîtrise Principal	C	52	31	1
Agent de maîtrise	C	103	56	5
TOTAL		995	561	133

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

Puéricultrice hors classe	A	3	0	0
Puéricultrice classe supérieure	A	3	2	0
Puéricultrice classe normale	A	2	1	0
Assistant socio-éducatif hors classe	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe supérieure	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe normale	A	1	0	0
Educateur de jeunes enfants cl exceptionnelle	B	1	0	0
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	B	6	3	0

Educateur de jeunes enfants 1ère classe	B	9		
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	13		
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	18		
ATSEM Principal de 1ère classe	C	17	14	11
ATSEM Principal de 2ème classe	C	17	5	6
Agent social principal 1ère classe	C	2	0	1
Agent social principal 2ème classe	C	3	2	1
Agent social territorial	C	15	12	8
TOTAL		112	61	35

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	0	0
ETAPS Principal 1ère classe	B	6	5	0
ETAPS Principal 2ème classe	B	6	5	0
ETAPS	B	16	11	0
Opérateur APS qualifié	C	1	1	1
TOTAL		30	22	1

FILIERE CULTURELLE

Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	0	3
Ass. d'Ens. Artist. Principal 1ère classe	B	17	10	6
Ass. d'Ens. Artist. Principal 2ème classe	B	12	9	8
Ass. d'Ens. Artistique	B	7	6	6
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	1	1
Ass. De conservation principal de 1ère classe	B	1	0	0
TOTAL		43	27	24

HORS FILIERE

Maître de Port	B	1	1	0
Maître de Port Adjoint	B	1	1	0
Sans grade - CDI Droit privé		5	4	0
Animateur du patrimoine	B	1	1	0
TOTAL		8	7	0

TOTAL GENERAL		1693	905	260
----------------------	--	-------------	------------	------------